

Image not found or type unknown



Suite a une erreurs medicale reconnu

Par **mm08**, le **20/03/2015 à 09:47**

bonjour je souhaiterai savoir lors du passage commission crci comment ça se déroule car depuis 3 ans déjà j'ai l'impression que rien n'avance merci beaucoup

Par **docteur Vincent**, le **10/05/2015 à 13:58**

BONJOUR **marque de politesse** Avez-vous un avocat ou un mandataire de victime? Car sans une aide, c'est trop ardu de suivre et faire avancer la procédure. On dit que une victime peut se présenter seule mais "elle se fait bouffer toute crue" car elle ne connaît pas le langage médico-juridique et les procédures